

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 août 2010 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser a motivé son absence.

Le directeur général et la greffière adjointe sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Juliette Grenier (née Fournier), décédée le 5 juillet 2010 à l'âge de 88 ans ;
- Monsieur Daniel Ethier, décédé le 9 juillet 2010 à l'âge de 57 ans;
- Madame Catherine Allegret (née Orth), décédée le 12 juillet 2010 à l'âge de 88 ans;

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2010-08-507
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées au conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Bordeleau

- Demande que les herbes hautes de part et d'autre du chemin de la Côte Sud soient fauchées;
- Déploie la dénivellation entre la chaussée et l'accotement du chemin de la Côte Sud direction est et suggère l'ajout de poussière de roche.

Monsieur Corbeil

- Souhaite l'intervention du service de police pour assurer le respect de la signalisation routière (vitesse, arrêt) dans les rues secondaires où le volume de circulation a augmenté;
- Demande l'état de la réclamation de la Ville à l'égard de la taxe d'eau de la communauté hassidique.

Madame Lepage

- Demande des détails sur la construction d'une piste cyclable sur le chemin de la Côte Sud.

Monsieur Marotte

- Informe ne pas avoir été avisé de l'avis d'ébullition d'eau par le système automatique de la Ville;
- Regrette la tenue de la soirée « les beaux lundis » sous la pluie.

La période de questions a été d'une durée de 20 minutes.

**RÉSOLUTION 2010-08-508
SÉANCE D'INFORMATION
PROJET DE RÈGLEMENT RV-753-266**

Madame la mairesse Marlene Cordato invite monsieur le conseiller Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du Projet de règlement RV-753-266 et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-753-266 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières dans la zone I-1 404.

Après avoir expliqué le Projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2010-08-509
AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 3226-3226A,
RUE BRÉBEUF - ZONE R-1 419 - LOT 2 504 114 DU CADASTRE DU
QUÉBEC**

Monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure ayant pour effet d'établir la norme de la marge de recul avant du bâtiment à 5,40 mètres alors que le Règlement RV-753 exige 7 mètres dans la zone R-1 419, du bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé aux 3226 - 3226 A, rue Brébeuf, implanté sur le lot 2 504 114 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. Aucune intervention n'a été faite.

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAULT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter pour le bâtiment implanté sur le lot 2 504 114 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne et situé aux 3226-3226A, rue Brébeuf, dans la zone R-1 419, d'établir la norme de la marge de recul avant du bâtiment à 5,40 mètres alors que le Règlement de zonage exige 7 mètres dans cette zone.

D'autoriser le Service d'urbanisme à émettre tout permis ou certificat donnant effet aux présentes.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-510
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juillet 2010 et de la séance extraordinaire du 13 juillet 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-511
RÈGLEMENT RV-753-265 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le second Projet de règlement RV-753-265 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux bureaux de professionnels dans la zone I-2 462.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-512
RÈGLEMENT RV-478-10 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAULT

D'adopter le Règlement RV-478-10 modifiant le Règlement RV-478 sur les tranchées dans la voie publique et sur le raccordement des égouts et aqueduc.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-513
RÈGLEMENT RV-1242-4-1 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1272-4-1 modifiant le Règlement RV-1272-4 sur le contrôle des pesticides.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-514
RÈGLEMENT RV-656-9 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-656-9 modifiant le Règlement RV-656 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-515
RÈGLEMENT RV-991-25 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter le Règlement RV-991-25 modifiant le Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc, fixant la taxe d'eau et établissant la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-516
RÈGLEMENT RV-753-267 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-753-267 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour permettre l'assujettissement des zones C-3 319 et C-3 320 à la norme spéciale de « projet commercial intégré ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-517
RÈGLEMENT RV-753-268 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le premier Projet de règlement RV-753-268 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour permettre l'assujettissement de la zone I-3 463 à la norme spéciale de « projet commercial intégré ».

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2010-08-518
RÈGLEMENT RV-753-265 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-265 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières aux bureaux de professionnels dans la zone I-2 462.

**RÉSOLUTION 2010-08-519
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE prendre acte du dépôt par la greffière adjointe du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 19 juillet 2010 :

RV-1332-1 : Règlement RV-1332-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation des terrains du secteur de la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Îles (au sud de la rue Camille).

RV-1477 : Règlement RV-1477 décrétant des travaux aux bâtiments municipaux et visant l'accessibilité universelle et leur financement par emprunt.

RV-1480 : Règlement RV-1480 décrétant des travaux d'élargissement du boulevard de la Grande-Allée et l'aménagement de pistes cyclables et leur financement par emprunt.

RV-1481 : Règlement RV-1481 prévoyant l'établissement d'études et de plans et devis pour la réalisation d'un Centre de création-production-diffusion de Boisbriand et décrétant un emprunt à ces fins.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-520
LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES - DÉPÔT

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAULT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception, conformément au Règlement RV-805, du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service au cours de la période du 24 juin 2010 au 21 juillet 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-521
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le sommaire mensuel des déboursés visant la période du 16 juin 2010 au 15 juillet 2010 :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 443 715,73	
Activités financières d'investissement	858 040,96	
Total des chèques fournisseurs		3 301 756,69
Salaires – Dépenses	1 193 891,00	
Salaires - Déductions	(396 499,96)	
Total des salaires nets		797 391,04
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 099 147,73

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-522
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie le 16 juillet 2010, révisée les 19 et 21 juillet 2010, montrant un total de 693 917,40 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-523
DEMANDE DE MODIFICATION À L'ENTENTE - VENTE DE TIGES DE
SAULE EUROPÉEN**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE modifier l'article 3.1 de l'entente intermunicipale intervenue avec la Ville de Laval en vertu de la résolution 2007-11-730 pour y remplacer le délai de paiement de soixante jours par quatre-vingt-dix jours.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-524
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA
VILLE DE BOISBRIAND – DÉCISION SUR UNE MESURE
D'ALLÈGEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer au comité de retraite chargé d'administrer le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand, que la Ville ne se prévaut pas de la mesure d'allègement prévue aux articles 39 et suivants du Décret 541-2010 du 23 juin 2010 adopté en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite des secteurs municipal et universitaire (2006, chapitre 42).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-525
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de juillet 2010, à savoir :

RV-1478 : Règlement RV-1478 décrétant des travaux de réfection du pont d'étagement de la route 344 et leur financement par emprunt;

RV-1479 : Règlement RV-1479 décrétant des travaux d'aménagement des terrains synthétiques de soccer-football au parc Jean-Jacques-Rousseau et au parc Régional et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-526
SOUSSIONS - PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS
– RÉFECTION DES PLATEAUX SPORTIFS – CONTRAT 2010-1148

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière en date du 13 juillet 2010 pour le contrat 2010-1148 visant la réfection des plateaux sportifs.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-527
SOUSSIONS - RÉFECTION DES PLATEAUX SPORTIFS – CONTRAT
2010-1148

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu des soumissions pour des travaux de réfection des plateaux sportifs, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)	MONTANT (taxes incluses)
	Automne 2010	Printemps 2011
Multi-Surfaces – F.Giguère inc. 97, chemin Lavaltrie Lavaltrie (Québec) J5T 2H5	54 473,47 \$	17 111,85 \$
Pelouse Santé inc. 66, rue Dubois, bureau 104 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9	54 831,29 \$	17 159,26 \$

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'offre de Multi-Surfaces – F.Giguère inc., pour le contrat 2010-1148 pour les travaux de réfection des plateaux sportifs au montant de 54 473,47 \$ (taxes comprises) pour l'automne 2010 et au montant de 17 111,85 \$ (taxes comprises) pour le printemps 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-528
SOUMISSIONS - PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
- TRAVAUX DE CONCIERGERIE À LA BIBLIOTHÈQUE – CONTRAT
2010-1143

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
 APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière en date du 13 juillet 2010 pour le contrat 2010-1143 visant la conciergerie de la bibliothèque.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-529
SOUMISSIONS - TRAVAUX DE CONCIERGERIE À LA BIBLIOTHÈQUE –
CONTRAT 2010-1143

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu des soumissions pour les travaux de conciergerie de la bibliothèque, à savoir :

Entretien Nettoibec enr.
248, croissant Châteleois
Boisbriand (Québec) J7G 2L7

Option	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 août 2011	1 400 \$	1 400 \$	16 800 \$
Du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2012	1 400 \$	1 400 \$	16 800 \$
TOTAL :			33 600 \$

Vite Action inc.
783, Avenue Jean-Duceppe
Boisbriand (Québec) J7G 3K4

Option	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 août 2011	1 325 \$	1 495,59 \$	17 947,08 \$
Du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2012	1 330 \$	1 501,24 \$	18 014,88 \$
TOTAL :			35 961,96 \$

Natalia Cordeiro
52, boulevard Provencher
Boisbriand (Québec) J7G 1M7

Option	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 août 2011	1 585 \$	1 799,06 \$	21 588,72 \$
Du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2012	1 585 \$	1 799,06 \$	21 588,72 \$
TOTAL :			43 177,44 \$

Pla-Net inc. – Services d’entretien d’édifices
1150, rue Delacroix
Boisbriand (Québec) J7G 3E2

Option	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 août 2011	2 365 \$	2 669,49 \$	32 033,93 \$
Du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2012	2 410 \$	2 720,29 \$	32 643,45 \$
TOTAL :			64 677,38 \$

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
 PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
 APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D’accepter l’offre de 33 600 \$ (taxes comprises) d’Entretien Nettoibec enr., pour le contrat 2010-1143 visant la conciergerie à la bibliothèque pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-530
ALIMENTATION EN EAU POTABLE - AMENDEMENT À L’ENTENTE INTERMUNICIPALE

ATTENDU la conclusion d’une entente intermunicipale sur l’alimentation en eau potable entre les Villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et de Sainte-Thérèse le 4 mars 1992;

ATTENDU la demande de la Ville de Sainte-Thérèse d’actualiser les capacités maximales et le calcul de la contribution additionnelle requise lors d’une demande excédentaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le projet de modifications à l'entente intermunicipale relative à l'alimentation régionale en eau potable intervenue entre les Villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et de Sainte-Thérèse le 4 mars 1992 tel que proposé par la Ville de Sainte-Thérèse;

DE remplacer le texte de l'article 4.6 de l'entente intermunicipale relative à l'alimentation régionale en eau potable intervenue entre les Villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et de Sainte-Thérèse le 4 mars 1992, par le suivant :

« 4.6 Si au cours d'une année, la consommation réelle de l'une des municipalités excède sa capacité maximale de consommation totale établie à l'annexe « E », elle doit payer une contribution additionnelle, laquelle est calculée de la façon suivante :

$\frac{a \times b}{c}$ = contribution additionnelle

a = coûts d'immobilisation généraux pour l'année de calendrier en cause

b = excédent moyen de consommation pour l'année de calendrier en cause en mètres³/jour

c = total des capacités maximales de consommation totale selon l'annexe « E » exprimée en mètres³/jour

Le montant ainsi payé par une municipalité suite à une surconsommation bénéficie aux autres municipalités dans la proportion de leur capacité maximale de consommation totale résiduelle (i.e. leur capacité maximale de consommation totale établie l'annexe « E », moins leur consommation réelle).

Le cas échéant, toute surproduction bénéficie aux municipalités sur la base de leur capacité maximale de consommation totale établie à l'annexe « E ». »

D'ajouter à la fin de l'entente, la nouvelle annexe « E » dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous le titre « ANNEXE E » : CAPACITÉ MAXIMALE TOTALE ».

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, l'entente consignant les changements à l'entente originale.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-531
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter le schéma de couverture de risques en sécurité incendie adopté par la MRC Thérèse-De Blainville le 16 juin 2010 pour le territoire de la Ville de Boisbriand.

De respecter et réaliser ledit plan de mise en œuvre sur le territoire de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-532
ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter le projet d'entente de règlement hors cour proposé dans la cause opposant la Ville de Boisbriand à Communauté Oir Hachaim & Al., dans le dossier de la Cour du Québec numéro 700-22-016806-076.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-533
DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION RENDUE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC – 9075-4961 QUÉBEC INC. / CAFÉ-BAR ST-JOSEPH

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la demande de révision de la décision rendue par le Tribunal administratif du Québec (section des affaires économiques), le 22 juillet 2010, dans l'affaire 9075-4961 Québec Inc. / Café-Bar St-Joseph c. Régie des alcools, des courses et des jeux et Ville de Boisbriand, dossier numéro SAE-M-162166-0908.

De mandater Me Paul Adam, avocat du cabinet Dufresne Hébert Comeau à cette fin.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-534
SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAILLEUR DE RUE

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une entente avec l'Écluse des Laurentides pour les services d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Boisbriand pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-535
APPUI - COLLÈGE LIONEL-GROULX

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'appuyer la demande du Collège Lionel-Groulx auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vue de l'obtention d'une autorisation permanente pour offrir un programme de soins infirmiers (180.AO).

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-536
APPUI - CRÉATION DU PARC ÉCOLOGIQUE DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL

ATTENDU la demande de plus de soixante groupes et organismes de la région métropolitaine, les Partenaires du Parc écologique de l'Archipel de Montréal, pour la création d'une ceinture verte dans le sud-ouest du Québec;

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'appuyer la création du Parc écologique de l'Archipel de Montréal, vaste zone de conservation devant s'étendre de Sorel à la région du Suroît et de Mirabel à la frontière américaine et se présentant comme une mosaïque de forêts, plaines inondables, milieux humides, corridors naturels et d'îles reliées entre eux par des cours d'eau qui sillonnent le Québec méridional.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-537
FORUM JEUNESSE DES LAURENTIDES – DÉSIGNATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA VILLE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner madame Guylaine Vigneault, coordonnatrice culture et communautaire du Service des Loisirs de la Ville, comme représentante de la Ville au Forum Jeunesse des Laurentides.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-538
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juin 2010 montrant un total mensuel de 4 528 847 \$ et un total cumulatif de 19 405 214 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-539
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE - TERRAINS VACANTS OU
CONSTRUITS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355 sur la qualité de vie, le Service d'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée datée du 3 août 2010 de madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-540
REFUGE FAUNIQUE – PARC DE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE mandater l'organisme Éco-Nature pour présenter la requête de la Ville de Boisbriand à l'effet d'inclure le Marais Boisbriand, le Rigolet, la Berge de la Baie-des-Grandes-Largeurs, le Centre d'interprétation de la nature de Boisbriand, le Parc Dubois, l'Île Morris (ptie), l'Île Lefebvre (ptie) dans le territoire juridictionnel du Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer au nom de la Ville, tout document à cette fin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-541
PROJET DE CORRECTION DES LOTS 2 506 725 (CHEMIN DE LA CÔTE
SUD), 2 503 155 ET 2 503 156 (4065 ET 4078, RUE ALFRED-LALIBERTÉ)**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la correction des lots 2 506 725, 2 503 155 et 2 503 156 afin de rétablir la limite d'emprise d'une partie du chemin de la Côte Sud et de la propriété située aux 4065 et 4078, rue Alfred-Laliberté, telle qu'elle était avant la rénovation cadastrale.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer au nom de la Ville, tout document à cette fin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-542
PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE ET STATIONNEMENT SUR LE
LOT 4 100 929 EN FAVEUR DU LOT 4 100 930 (LOT PROJETÉ
4 574 144) AUX 3201 À 3211, AVENUE MOISHE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver le projet d'acte de servitude de passage pour une allée d'accès au stationnement et de stationnement en faveur de la propriété située aux 3201 à 3211, avenue Moishe et en faveur de la Ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer au nom de la Ville, l'acte de servitude, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-543
DEMANDE DE PERMIS POUR MODIFICATION DES REVÊTEMENTS
EXTÉRIEURS – IMMO V.B. INC. – 4825 À 4925, RUE AMBROISE-
LAFORTUNE – LOT 3 942 964 – ZONE I-1 460-2**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation R-10-CU-2061 du comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 7 juillet 2010, la demande de permis pour modifier des revêtements extérieurs aux 4825 à 4925, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 460-2, tels que montrés aux plans d'architecture préparés par monsieur Éric Desjardins, architecte, le 1^{er} juin 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-544
DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
CONCERNANT LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA RUE PAPINEAU**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE demander à la MRC Thérèse-De Blainville de modifier son schéma d'aménagement à l'égard du territoire de la Ville de Boisbriand pour créer une nouvelle affectation résidentielle moyenne et haute densités sur les deux côtés de la rue Papineau.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-545
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - CURVES – 378, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE
C-2 214**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240, RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 7 juillet 2010, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le déplacement d'une enseigne existante sur mur avant pour le commerce Curves situé au 378, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 214.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-546
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - COUCHE-TARD – 2, BOUL. DES ENTREPRISES – ZONE
C-2 136**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 7 juillet 2010, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour des ajouts à une enseigne sur poteau existante (ajout d'un commerce et d'une affiche électronique du prix de l'essence) ainsi que le remplacement de trois (3) enseignes sur la marquise existante, pour le commerce Couche-Tard situé au 2, boulevard des Entreprises, dans la zone C-2 136.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-547
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - ANIMALERIE MAMI-CHA TONTE ET TOILETTAGE – 31,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240, RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 7 juillet 2010, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour une enseigne sur mur en façade avant pour l'animalerie Mami-Cha au 31, chemin de la Grande-Côte, plus amplement détaillée à la simulation visuelle préparée par Enseignes Image In inc. datée du 21 janvier 2010 (dernière révision le 22 juin 2010).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-548
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE - KARO EXPRESS – 4025, RUE ALFRED-LALIBERTÉ –
ZONE I-1 457**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240, RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 7 juillet 2010, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour une enseigne sur mur arrière du bâtiment pour le commerce Karo Express situé au 4025, rue Alfred-Laliberté, dans la zone I-1 457, plus amplement détaillée à la simulation visuelle préparée par Enseignes Landreville en date du 31 mars 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-549
FAUBOURG BOISBRIAND - DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT
D'UNE TERRASSE EXTÉRIEURE – LE QUBE CUISINE URBAINE ET
BAR – 2965, PROMENADE ST-ANTOINE – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement du secteur à dominante commerciale et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date 7 juillet 2010, la demande de permis pour l'aménagement d'une terrasse au 2965, Promenade St-Antoine pour Le Qube cuisine Urbaine et Bar, dans le Faubourg Boisbriand, dans la zone I-1 404 et plus amplement détaillée au plan d'aménagement préparé par monsieur Denis G. Tremblay, architecte, daté du 9 juin 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-550
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de juillet 2010 tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-551
ENGAGEMENT - PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE
TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué indiqué à la liste préparée par le Service des ressources humaines et de la paie, en date du 22 juillet 2010 :

Émilie Trudel	Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 4 août 2010, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Amélie Martin	Aide technique au Service d'urbanisme à compter du 9 août 2010, le tout selon le statut d'employée temporaire et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux.
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-552
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Karine Pelletier	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 4 août 2010 et ne devant pas dépasser le 25 décembre 2010.
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-553
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué indiqué à la liste préparée par le Service des loisirs et le Service des ressources humaines et de la paie, en date du 7 juillet 2010 :

Pierre Beloeil Monique Boulais Morin Huguette Brisson Alma Dumaresq Hélène Hardy	Brigadiers scolaires réservistes au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 30 août 2010 et ne devant pas dépasser le 21 juin 2011;
Huguette Chalut Céline Guertin Robert Legault Léon Portant	Brigadiers scolaires au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 30 août 2010 et ne devant pas dépasser le 21 juin 2011.
Marc-André Bédard Alain Hamel	Préposés au Service des loisirs à compter du 21 août 2010 et ne devant pas dépasser le 29 janvier 2011;
Yann Bissonnette	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 20 septembre 2010 et ne devant pas dépasser le 5 mars 2011;
Marc-André Bouchard	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 5 septembre 2010 et ne devant pas dépasser le 19 février 2011;
Jessica Touchette	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 20 septembre 2010 et ne devant pas dépasser le 5 mars 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-08-554
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué indiqué à la liste préparée par le Service des ressources humaines et de la paie, en date du 15 juillet 2010 :

Chantal Vaillancourt	Spécialiste Chef Karaté au Service des loisirs à compter du 20 septembre 2010 et ne devant pas dépasser le 3 septembre 2011;
----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pierre Desroches Spécialiste Judo au Service des loisirs à compter du 23 septembre 2010 et ne devant pas dépasser le 3 septembre 2011;

Francine Sauvé Spécialiste Karaté au Service des loisirs à compter du 20 septembre 2010 et ne devant pas dépasser le 3 septembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-555
PERMANENCE - JOURNALIER CHAUFFEUR RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE confirmer la permanence de monsieur Gabriel Marleau au poste de journalier chauffeur régulier à temps complet au Service des travaux publics, à compter du 3 août 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-556
PERMANENCE - JOURNALIER COMMISSIONNAIRE RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE confirmer la permanence de monsieur Pierre Reeves au poste de journalier commissionnaire régulier à temps complet au Service des loisirs, à compter du 3 août 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-08-557
NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT ET CHEF AUX OPÉRATIONS RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE nommer monsieur Michel Bell au poste de directeur adjoint et chef aux opérations, régulier à temps complet au Service de sécurité incendie à compter du 7 septembre 2010.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Représentation de Boisbriand aux jeux du Québec – Gatineau 2010 : 21 athlètes, 4 entraîneurs, 1 officiel, 1 missionnaire.

Premier bloc terminé le 1^{er} août – performance de 2 athlètes de Boisbriand :

Dominique Grondin-Allard, 10 ans, 4 médailles d'or / 7 en ski nautique
Marilou Cypihot-Tremblay, 2 médailles d'or en BMX.

Pour le second bloc parti le 2 août : 12 athlètes et 2 entraîneurs de Boisbriand.

- La Ville de Boisbriand a reçu des félicitations du Service de Santé Publique de la région des Laurentides pour les mesures mises en place et pour leur rapidité d'exécution et l'avis à la population lors de la période de chaleur accablante du 7 au 12 juillet dernier.
- Félicitations au Service des communications et à la direction générale pour leurs interventions rapides en fin de journée lors de l'avis d'ébullition du 20 juillet et la levée de l'avis le 23 juillet dernier. La population a ainsi pu être rapidement informée.
- Collecte de déchets excédentaires de juillet s'est très bien déroulée.
- Installation de nouveaux abribus :
 - Grande-Allée et Alexandre-le Grand (poste de police);
 - Grande-Allée et Cours le Corbusier (Vidéotron);
 - Grande-Allée et Réal-Béland (direction nord);
 - Montée Sanche et Joly (direction sud).
- Interdiction d'arrosage maintenu, amende immédiate minimale de 100 \$.
- Renouvellement de l'entente Canada-Québec qui rend disponible pour la Ville de Boisbriand un montant de 6,4 M\$ sur 4 ans pour ses projets d'infrastructures.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Remercie et félicite le directeur général, monsieur Michel Lacasse, pour la confiance et la qualité des relations qu'il a établi avec le personnel de la Ville et pour son excellent travail;
- Réitère sa demande d'obtenir un rapport sur les dons et les achats de billets par le conseil;
- Déploire qu'au programme triennal des immobilisations, le budget prévoit 6M\$ de travaux mais qu'à cette date ni les rues ni les ingénieurs ne sont connus.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Souligne que des citoyens lui ont manifesté l'intérêt d'être informés de la tenue de séances spéciales; il suggère l'utilisation des panneaux électroniques;

- La reconnaissance d'un refuge faunique permettra peut-être de régler un problème au chemin des îles;
- Dit regretter de ne pas avoir été informé de la présentation d'un projet d'école privée avant la présentation du projet de règlement RV-753-265 et invite les promoteurs d'informer tous les conseillers de leurs projets à l'avenir.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Détaille la procédure suivie par les membres du conseil au sujet des dons et des subventions aux organismes;
- Souligne l'importance d'aviser le service de la police pour les problèmes de vitesse dans les rues secondaires pour appuyer les demandes d'interventions;
- Activités d'organisme : les Pionniers, épluchette de blé d'inde le 12 août et Oasis le 26 août prochain.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Encourage les citoyens à assister aux activités des « Beaux lundis »;
- Remercie le directeur général pour son travail et lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets;
- Souhaite bonnes vacances aux citoyens.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Souhaite bonnes vacances;
- Rappelle le très bas niveau de l'eau dans la rivière des Mille-Îles et la nécessité d'économiser l'eau.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Souhaite bonnes vacances et bon retour de vacances;
- Rappelle la journée de golf organisée par l'RGAB le 25 août au Club de golf Glendale;
- Rappelle la tenue d'un tournoi de tennis ce week-end au parc Charbonneau et à René-Lévesque;
- Se dit déçu de la modification au règlement de zonage puisqu'il aurait aimé un projet d'école à vocation sportive pour le secteur du Faubourg.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Travaux sur le chemin de la Côte Sud : remercie les citoyens pour leur patience et leur compréhension;
- Invite les citoyens à participer aux « Beaux lundis »;
- Souhaite la bienvenue au nouveau directeur du Service de sécurité incendie;
- Informe les citoyens de la mise en place d'un nouveau circuit d'autobus express à compter du 23 août pour se rendre au métro Montmorency.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Corbeil

- Sujet 19 (règlement hors cour).

Monsieur Marotte

- Sujet 19;
- Sujet 31 (modification du schéma d'aménagement concernant la zone industrielle de la rue Papineau).

**RÉSOLUTION 2010-08-558
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 25.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, oma
Greffière adjointe

